

<http://www.persee.fr>

la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

L'opinion publique

Niklas Luhmann

Politix, Année 2001, Volume 14, Numéro 55
p. 25 - 59

[Voir l'article en ligne](#)

opinion publique Niklas LUHMANN opinion publique pose trois problèmes celui de son émergence historique celui de sa fonction dans le système social et celui de son caractère supposé public Ce sont ces trois problèmes que l'article examine de manière successive Il montre comment loin de se confondre avec une simple interaction entre coprésents opinion publique est le produit direct de la complexification et de la différenciation des sociétés urbaines mais aussi de la différenciation du pouvoir politique lui-même partagé entre la souveraineté et la raison opinion publique est le moyen par lequel la raison publique pouvait emporter sur la souveraineté aveugle Ce faisant pourtant elle est son tour développée comme médium au sein du système social elle est devenue une observation de deuxième ordre Tout input qui efforce être nourri de vérité ou de valeur est interprété par opinion publique et cette interprétation fournit son tour la matière une opinion publique Rien autorise donc dire que opinion publique est rationnelle ou oppose la non-raison elle est chaque itération dans un mouvement de création et de destruction observation observateurs absents destinés des observateurs absents Ceci pour conséquence une clôture autopoïétique du système sur lui-même où opinion publique devient réalité construite construisante autrement dit productrice de schémas de scripts sur la réalité politique script de la crise script binaire de la norme et de la déviance ou de la cause et de effet etc Cela pour conséquence que la politique ne repose plus sur des vérités établies et éternelles mais sur des thèmes qui sont validés par opinion publique comme chose à discuter choses toujours relatives destinées mourir et se reproduire dans un mouvement qui nourrit l'autoconsolidation du système politique

Quelle poéme ... !

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

L'opinion publique*

Niklas LUHMANN

La coutume, voire la nécessité, de tenir compte de l'opinion des autres remonte au passé le plus lointain. Même dans les sociétés tribales où l'écriture est inconnue, les opinions des autres sont importantes. Cela signifie donc que les interactions entre coprésents, seule forme possible de communication dans ces groupes, doivent aussi tenir compte de l'avis supposé des absents. Dans de rares cas, principalement dans le cadre de conflits dépassant les limites de la famille, on voit se constituer des interactions « à grande échelle », auxquelles tous (tous les hommes aptes à se battre) participent ou peuvent participer et qui engendrent l'apparition d'une sorte d'opinion collective. Dans le cours normal de la vie, de multiples interactions se déroulent simultanément et chacun des présents est susceptible d'être absent à un moment ultérieur, de sorte que la présence du futur absent remplit une fonction d'équilibrage nécessaire et assure, plus peut-être qu'on ne peut le reconstruire *a posteriori*, la génération d'un univers symboliquement présent, qui permet de s'orienter au lieu de poser des questions et de s'engager à nouveau dans des interactions des présents avec les absents.

Cette condition est modifiée par la complexité croissante des sociétés (urbanisation, stratification, différenciation des rôles). Il devient alors difficile de deviner ce que pensent ou penseraient les autres sur des sujets auxquels ils ne sont pas ou n'ont jamais été confrontés. Elle change aussi

* Traduction de « Die öffentliche Meinung », *Die Politik der Gesellschaft*, Frankfurt, Suhrkamp, 2000, réalisée par S. Avril de l'INIST-CNRS et revue par F. Jobard.

avec l'apparition et la généralisation de l'écriture, qui permet de fixer les opinions, de les pérenniser et de les diffuser largement. On s'aperçoit dès lors qu'il est possible de disposer d'opinions *différentes* sur un *même* sujet, sans se soucier de cette vieille question qui consiste à savoir si quelqu'un ment ou dit la vérité. Le nouveau problème est reformulé, avec une distinction nouvelle entre le savoir au sens strict (*épistémè*) et le savoir lié à une opinion (*dóxa*). Dans le premier cas, personne ne peut défendre véritablement une opinion différente : on s'exposerait à une réfutation. En matière d'opinions, en revanche, on est en présence d'une manière de penser ordinaire (*übliches Meinen*), partagée par une majorité de personnes, que l'on peut provoquer par une technique adéquate, voire ébranler, pour ouvrir la voie à d'autres idées. Ainsi s'est développée, dans l'antiquité et dans la rhétorique néo-antique de la Renaissance, la technique du paradoxe, qui consiste à défendre une thèse invraisemblable, divergente de l'opinion générale (*commun parere*), *para doxa*, pour inciter à confronter une opinion et une contre-opinion¹.

On peut supposer que dès l'époque prémoderne, on observe des réactions contre l'imprimerie qui se manifestent par une forme nouvelle d'agitation, ainsi que par les efforts de répression et de censure qui se sont ensuivis. Quoi qu'il en soit, les scissions religieuses (durcies par l'usage de cette nouvelle invention) ont entraîné un affaiblissement de l'autorité nécessaire jusque-là pour trancher entre les opinions contradictoires². Mais cette réaction suppose tout d'abord qu'il existe une manière de pensée (*Meinen*) usuelle, unanime, susceptible d'être mise à mal par la technique des paradoxes ; la théologie, disposant de ses propres paradoxes, est épargnée. Cette technique sera toutefois bientôt victime, elle aussi, de l'imprimerie, parce qu'elle apparaît désormais comme une routine galvaudée, et surtout parce que l'imprimerie, aussi paradoxal que cela paraisse, détruit la confiance dans le langage, dans les jeux verbaux, dans les ambiguïtés exploitées dans la communication. Au XVIII^e siècle, qui fut pourtant le siècle des contradictions (raison et histoire, Newton et Münchhausen, Lumières et bagnes), la rhétorique du paradoxe est réduite à une simple parodie³. Dans les monarchies absolues, qui ne reconnaissent qu'au roi, monarque absolu, le statut de « personne publique », on assiste à nouveau à une disparition de

1. Cette technique a été influencée par Ortensio Lando (*Paradossi, cioè sententie fuori del comun parere*, Vinegia, 1545), mais ses précurseurs se retrouvent plutôt dans des écrits se voulant exemplaires, employant la technique du paradoxe pour réagir aux restrictions religieuses et politiques de la liberté de pensée, à savoir l'*Eloge de la Folie* d'Érasme et l'*Utopie* de More.

2. Cf., à propos de la disparition de la *disputatio* respectueuse de l'autorité dans la scolastique médiévale, au bénéfice de la rhétorique du paradoxe : Malloch (A.E.), « The Technique and Function of the Renaissance Paradox », *Studies in Philology*, 63, 1956. Cf. aussi Coïbe (R.), *Paradoxia Epidemica. The Renaissance Tradition of Paradox*, Hamden, Archon Books, 1976 (1966).

3. Cf., à titre de réflexion : Anonyme (André Morellet), *Théorie des Paradoxes*, Leipzig, 1778.

l'autorité dans le dénouement des controverses. Le monarque met en péril son autorité s'il l'utilise pour trancher dans un débat public⁴.

Conséquences des révoltes paysannes qui marquèrent la fin de l'époque féodale⁵, mais probablement aussi de l'invention de l'imprimerie, on voit apparaître dans les textes du XVI^e et du XVII^e siècle l'idée selon laquelle le Prince ne doit pas seulement suivre l'avis de ses conseillers et de sa cour, mais que l'estime que lui vaut le peuple est l'instrument le plus efficace de son pouvoir⁶. Dans la langue de l'époque, on peut dire que la renommée du Prince fait partie de son « Etat » (*status*), au même titre que ses terres, sa fortune, ses armées, les bons conseillers et le bonheur. En réponse à Machiavel, on cherche à savoir si de véritables qualités morales et religieuses sont nécessaires, ou si l'apparence, le *commun parere*, suffit. Mais dans ce débat, même la fraction anti-machiavélienne, majoritaire, n'ose plus affirmer que la vertu (*virtu*) en elle-même fait des miracles, et évoque l'écho qu'elle éveille dans l'opinion populaire.

Cette approche abstraite et didactique devient plus concrète au cours du XVIII^e siècle, lorsque les cours des princes découvrent, encouragent ou contrôlent les gazettes, important complément de renseignement diplomatique. On voit alors apparaître une réflexivité de l'observation : on cherche à savoir ce que l'on publie sur soi ailleurs, en bien ou en mal⁷. Ces expériences sont désignées au début par les termes de nouvelles ou de journaux (dans le sens encore indéterminé du terme), mais il n'existe pas encore de concept général pour décrire le phénomène dans son ensemble. Autre signe annonciateur d'une sémantique de l'opinion publique : les pétitions. Cette pratique, héritée du Moyen Age, fait de plus en plus appel, en Angleterre, à l'imprimerie⁸. Même si elles s'adressent, sur la forme, à un destinataire précis, si leur ton reste respectueux et si elles cherchent

davantage à attirer l'attention sur des anomalies qu'à présenter des propositions de décision, le fait qu'elles soient imprimées indique en même temps qu'on cherche à obtenir un soutien plus large auprès de la population. La pratique se répand également en France au XVIII^e siècle, et on imprime alors non seulement des pétitions mais aussi des *remonstrances* adressées au monarque par les parlements régionaux, ainsi que des propositions diverses émanant de personnes non habilitées. La tendance est à publier (avec ou sans abus de confiance) l'ensemble des requêtes et des consultations de la monarchie absolue. Mais en cherchant par ce biais à limiter l'arbitraire des décisions à la tête de l'Etat, on fait apparaître la part d'arbitraire qui joue dans la résolution d'un conflit porté sur la place publique. Il faut cependant attendre la fin du XVIII^e siècle pour que cette hypothèse, implicite jusqu'alors, devienne explicite. Lorsque la main du monarque, devenue visible, se met à trembler, on recherche une nouvelle souveraineté dans une main invisible : l'opinion publique. Ce n'est qu'à ce moment que s'impose une compréhension politique ciblée de l'opinion publique, qui n'est plus subordonnée à une quelconque hiérarchie et qui est libérée de l'ancienne rhétorique du vice et de la vertu. L'ancienne conception de la *limitation* est désormais complétée par l'opinion générale, quand elle n'est pas remplacée par l'espérance de trouver aux opinions formées dans le médium du public un *potentiel de rationalité*⁹.

Depuis longtemps, le concept de public jouait le rôle de contre-concept aux prétentions absolutistes de la monarchie¹⁰. Tout comme l'idée des droits individuels et de l'autodétermination des intérêts qui se développe parallèlement, le concept d'opinion (publique) sert de support aux critiques de l'ordre ancien des états et de leur clientélisme, des sectes et des factions, de la détermination du statut social par la naissance. Parce qu'on les pense *individuels* (donc naturels), opinions et intérêts sont le point de départ d'une nouvelle détermination de la pertinence *politique*. Le concept de public subit alors une dissolution subtile : il ne s'agit désormais plus d'un groupe délimitable, ni d'un concept déterminé par des caractéristiques essentielles (on doit ajouter un adjectif, si on veut le qualifier : un public cultivé), mais bien plutôt, à l'instar du concept de population qui fait son apparition à la même époque, d'une foule d'individus qui réagissent aux changements en tant qu'individus, et non de manière unitaire. On ne dépend plus de l'opinion de ceux avec qui on entre en interaction, mais de l'opinion publique. On s'émancipe ainsi de l'autorisation d'interaction régie par la

4. « Every assertion of authority places the same authority at risk » (toute affirmation de l'autorité met cette même autorité en danger), selon Baker (K. M.), « Politics and Public Opinion Under the Old Regime: Some Reflections », in Censer (J.), Popkin (J.), eds, *Press and Politics in Pre-Revolutionary France*, Berkeley, University of California Press, 1987, qui décrit exactement la situation.

5. Cf. Schulze (W.), « Der bäuerliche Widerstand und die "Rechte der Menschheit" », in Birtsch (G.), dir., *Grund- und Freiheitsrechte im Wandel von Gesellschaft und Geschichte. Beiträge zur Geschichte der Grund- und Freiheitsrechte vom Ausgang des Mittelalters bis zur Revolution von 1848*, Göttingen, Vandenhoeck et Rupprecht, 1981.

6. Cf. par exemple de Lucinge (R.), *De la naissance, durée et chute des Etats*, Genève, Droz, 1984 (1588), p. 87 et suiv. ; Botero (G.), *Della Ragion di Stato*, édition de Bologne 1930 (1589), p. 78 et suiv. ; Palazzo (G. A.), *Discorso del Governo e della Ragion Vera di Stato*, Venise, 1606, p. 85 et suiv.

7. A propos de ces cas et des interventions correspondantes, cf. Blümm (E.), *Deutscher Fürstenstaat und Presse im 17. Jahrhundert*, dans Daphnis II (1982). On trouvera des considérations contemporaines dans Kurth (K.), dir., *Die ältesten Schriften für und wider die Zeitung*, Brunn, 1944.

8. Cf. Zaret (D.), « Printing and the Invention of Public Opinion in the English Revolution », *American Journal of Sociology*, 101, 1996.

9. E. Noelle-Neumann a stylisé cette opposition dans des concepts modernes par référence à une très ancienne tradition de distinction entre un concept de rationalité et un concept de « social control » (de la fonction) d'opinion publique. Cf. « Manifeste und latente Funktion Öffentlicher Meinung », *Publizistik*, 37, 1992.

10. « ... where Absolute Power is, there is no Public », écrit Anthony, comte de Shaftesbury, *An Essay on the Freedom of Wit and Humour*, dans *Characteristicks of Men, Manners, Opinions, Times*, seconde édition 1714, réimpression Farnborough, Hants, 1968, vol. 1, p. 107.

stratification sociale. Les anciennes distinctions entre « chose publique » (*res publica*) et « chose privée » (*res privata*), entre public et secret, fusionnent en une nouvelle distinction entre public et privé qui tente d'imposer une interdiction de la politique secrète (et d'en montrer l'inutilité¹¹). La nouveauté réside dans la *re-entry* de la forme dans la forme, de la différenciation dans le différencié : le public est constitué, en tant que tel, par des individus privés, considérés comme des citoyens (*bourgeois*) capables de distinguer ce qui est privé et ce qui est public. C'est ainsi que la « société civil-bourgeoise » a pu s'établir, en tant que société des hauts-de-forme et des pots de chambre.

Il est également important pour le concept d'opinion publique, que la question de l'approbation ou du rejet des opinions ne soit pas décidée d'avance. C'est par la communication publique que la question doit être tranchée, et c'est en vertu de cela que l'on peut espérer que la décision sera rationnelle, puisque exempte d'influences externes. On reproduit, à plus grande échelle, les conditions de l'interaction dans les petits groupes, où coopération et conflits se confondent. Seul importe, dans l'opinion publique, ce qui a été discuté en son sein. Les avis que pourrait imposer de l'extérieur l'autorité ou la tradition n'y sont pas admis. On se trouve donc ici en présence d'une structure qui sera concrétisée par la suite surtout dans les systèmes fonctionnels, à savoir une combinaison de clôture opérationnelle, de production en excès de possibilités et de sélection interne sur la base d'une autoorganisation.

Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle que s'impose l'idée que l'opinion publique est le souverain secret, la main invisible du système politique¹². Pendant la Révolution française, les esprits étant devenus pinailleurs et partisans, on parle plutôt d'*esprit public*¹³ ou d'*opinion*, sans autre qualificatif. Dans le même temps, la politisation du concept d'opinion publique et ses ambitions de souveraineté effacent son ancienne connotation péjorative de sens commun (*bloßes Meinen*, par opposition au savoir assuré, *sicheres Wissen*). Le concept se fonde avec l'idée que la raison (*Verunft*) humaine a besoin de l'espace public pour se mettre à l'épreuve. L'opinion publique devient ainsi, dans le secteur de la politique, un équivalent de la vérité. Il ne s'agit donc plus d'une relation ponctuelle entre un thème et une opinion,

11. Cf. Hölcher (L.), *Öffentlichkeit und Geheimnis: Eine begriffsgeschichtliche Untersuchung zur Entstehung der Öffentlichkeit in der frühen Neuzeit*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1979. A noter que chez les principaux auteurs de la littérature française au XVIII^e siècle, le contraire de « public » n'est pas « privé » mais « particulier ».

12. Cf. Necker (J.), *De l'administration des finances de la France* (1784), dans *Œuvres complètes* tomes 4 et 5, Paris 1821, réimpression à Aalen 1970, not. tome 4, p. 49 et suiv. A noter le retour de la différenciation dans le différencié : le pouvoir de l'opinion publique est lui-même un pouvoir secret (invisible).

13. Cf. Ozouf (M.), « Esprit public », in Furet (F.), Ozouf (M.), dir., *Dictionnaire critique de la révolution française*, Paris, Flammarion, 1988.

mais plutôt d'une réalité historiquement éprouvée, renforcée par la « communication sociale » (*gesellige Mitteilung*¹⁴) et la discussion, ou encore du résultat de la communication comme condition de toute communication ultérieure. Mais la Révolution française ne trouve pas, dans ce qui s'appelle désormais l'opinion publique, un jugement concordant et c'est précisément ce qui a porté préjudice au concept au moment même où il commençait à s'imposer. En Allemagne, le terme a un accent plus atténué, davantage toile de fond des revendications de la liberté de presse et d'opinion¹⁵.

La Révolution française et, dans son sillage, la politique des « Etats modernes », ayant aboli tous les pouvoirs intermédiaires, l'opinion publique doit se définir comme l'opinion des individus existant réellement. Autrement dit, on ne peut pas aller jusqu'à la considérer comme un simple artefact de la presse, puisqu'on la priverait alors de sa légitimité politique. La référence aux individus confirme le passage d'une souveraineté politique indirecte à une souveraineté directe. Cette sémantique sert en outre, comme dans d'autres systèmes fonctionnels, à délimiter une sphère propre d'autonomie différenciée. Pour la première fois, la Révolution française prétend fonder la politique entièrement sur elle-même, autrement dit sur les individus, fondements de la souveraineté politique, vecteurs de la politique, *volonté générale*, objets de représentation, ou précisément, opinion publique.

Les efforts pour imposer la liberté de la presse s'intensifient au XIX^e siècle et tendent à reproduire une compréhension emphatique et chargée de valeurs de l'opinion publique¹⁶. Dans le même temps, on observe des effets sélectifs particuliers dans ce qui apparaît comme l'opinion publique et que l'on ne peut plus appréhender de manière convaincante comme la raison¹⁷. Opinion publique et élections politiques assurent désormais des fonctions complémentaires. Les élections étant espacées dans le temps, c'est l'opinion publique qui prend le relais dans l'intervalle et permet de prévoir (avec la possibilité de corrections en continu) les résultats des futures élections¹⁸. Comme le bulletin de vote ne permet à l'individu que de faire un choix,

14. Selon F. Schlegel, dans son essai sur Georg Forster (par ailleurs très soucieux de style), publié dans ses *Œuvres* en deux volumes à Berlin chez Aufbau en 1980 (vol. 1, p. 101).

15. Cf. Hellmuth (E.), *Zur Diskussion um Presse- und Meinungsfreiheit in England, Frankreich und Preußen im Zeitalter der Französischen Revolution*, in Birtsch (G.), dir., *Grund- und Freiheitsrechte...*, op. cit.

16. Cf. par exemple Welcker (E. Th.), *Die vollkommene und ganze Pressfreiheit nach ihrer sittlichen, rechtlichen und politischen Nothwendigkeit, nach ihrer Übereinstimmung mit deutschem Fürstentum und nach ihrer völligen Zeitgemäßheit dargestellt in euerbietigster Petition an die Hohe deutsche Bundesversammlung*, Fribourg, 1830.

17. Cf. déjà Brandes (E.), *Über einige bisherige Folgen der französischen Revolution in Rücksicht auf Deutschland*, Hanovre 1792, not. p. 44 et suiv. et p. 58 et suiv. L'essai de F. Schlegel *Über Lessing* (citation tirée des *Œuvres*, op. cit., p. 103-135, en particulier p. 106 et suiv.) analyse quant à lui l'apparition d'une opinion jugée très partielle (à propos de Lessing), qu'une critique littéraire exigeante doit corriger, selon lui.

18. Cf. Padis (M.-O.), Gauchet (M.), *La genèse de la démocratie*, Paris, Michalon, 1996, p. 94 et suiv.

autrement dit de se positionner avec plus ou moins de conviction comme le tenant d'un parti ou de l'autre, la fonction d'observation de la politique ne commence qu'au moment du comptage des voix et des discussions sur le résultat des suffrages dans l'opinion publique.

Pour cela, la facticité de l'opinion publique doit être garantie par la liberté de la presse, mais pas nécessairement sa signification en tant que raison imprimée. On attribue habituellement cette divergence dans la double comptabilité de la politique¹⁹ au clivage entre progressistes (Welcker) et conservateurs (Brandes), mais cela ne fait qu'occulter le problème de fond. La sociologie naissante ne parvient pas non plus à cerner clairement le phénomène au plan conceptuel, dénonçant d'une part la sélectivité de l'opinion publique déterminée par les médias et portant d'autre part ces dénonciations sur la place publique pour, précisément, changer cet état de fait²⁰. Aujourd'hui encore, Habermas défend l'idée d'un caractère dualiste (critique et manipulateur), du concept d'opinion publique, sauve « le point de vue de l'espace public, garant de rationalité », mais prend en même temps ses distances vis-à-vis de l'hypothèse selon laquelle l'opinion correspondante pourrait être une idée saisissable par la psychologie sociale²¹. Il s'agit donc d'une idée politique. Mais l'idée de qui ? La question se pose depuis deux siècles déjà. *Et ce n'est pas en indiquant qu'il s'agit certainement d'un espace public critique que l'on y répondra.*

Le problème sémantique posé par le concept d'opinion publique semble lié à l'emploi du singulier, utilisé comme un attracteur de prédicats, comme s'il s'agissait d'une substance, une sorte d'esprit pourvu de caractéristiques spécifiques. Ce n'était au début qu'une formule générique, désignant les conflits politiques qui ne pouvaient plus être résolus par les moyens traditionnels de la monarchie, mais qui ne pouvaient en aucun cas passer pour un état normal du système politique. La théorie de l'opinion publique naît de la recherche d'un nouveau « niveau inviolé » (*inviolable level*) dans le système politique. Elle sert d'hypothèse sous-tendant les exigences constitutionnelles. Comme le résume Baker, « elle suggère une politique sans passions, une politique sans factions, une politique sans conflits, une politique sans crainte. On pourrait presque aller jusqu'à dire qu'elle représente une politique sans politique²². » Mais ce que l'on observe en

réalité, c'est que les conflits publiés dans la presse écrite ne servent pas à distiller la raison mais les idéologies. Nous y reviendrons.

Les résultats des élections politiques passent pour être l'un des plus importants indicateurs de l'opinion publique, et surtout de ses tendances et de ses évolutions. En même temps, l'analyse approfondie de l'électorat montre que ces résultats ne peuvent être interprétés comme l'expression agrégée des opinions individuelles. Elles manquent, du point de vue individuel, de cohérence cognitive. L'arbitraire et le hasard, les impressions du moment et la simple nécessité de se décider face au bulletin de vote jouent un rôle trop important. En outre, l'opinion publique livre seulement des pourcentages et des évolutions de pourcentages, éventuellement des tendances vers la gauche ou vers la droite, mais non des opinions fondées sur des bases cognitives à propos de la politique des partis. L'opinion publique n'est donc, en l'espèce, qu'un condensé de l'interprétation des résultats d'une consultation, autrement dit du travail des intellectuels. Mais ce que les individus « pensent » (*meinen*) vraiment (s'ils pensent) lorsqu'ils déposent leur bulletin dans l'urne, on l'ignore. Ce seul résultat incontestable d'une recherche empirique à grande échelle devrait être une incitation suffisante à ne pas considérer l'opinion publique comme l'expression collective des opinions individuelles.

On arrive au même résultat si l'on considère les individus empiriquement comme des sujets distincts, dotés d'un corps et d'une conscience, d'une mémoire et d'une sensibilité variant dans le temps. Pour reformuler le problème, il faut commencer par poser une distinction stricte entre les opérations psychiques et les opérations sociales, les processus de la conscience et les processus de communication, et les états du système, particuliers à chaque moment, qui en résultent. Si l'on imagine ce que pourrait raisonnablement représenter l'exploration des états concrets de conscience de certains individus (de nombreux individus ou de tous les individus) à un moment donné, on comprend vite que cette entreprise est impossible, d'une part, parce que les systèmes de conscience sont opaques en soi, d'autre part (et surtout) parce qu'il faudrait mettre en œuvre une communication, autrement dit un processus trop long et trop coûteux, qui dépasse nécessairement l'intervalle de temps où l'on pourrait encore compter sur une attention individuelle continue. Le sens caché de la référence à l'individu était donc le maintien dans l'anonymat et « l'insondabilité ». L'individualité des opinions des individus ne joue aucun rôle. On ne peut donc pas entendre, par opinion publique, des états de systèmes psychiques individuels qui pourraient être révélés par la communication.

Si l'on abandonne la prémisse d'un ancrage psychique de l'opinion publique, il faut renoncer par là même à la prémisse d'une unité plus ou moins monolithique de l'opinion publique. S'il n'est plus possible d'affirmer

19. Cf. à ce sujet Gauchet (M.), « La droite et la gauche », in Nora (P.), dir., *Les lieux de mémoire*, t. III, Paris, Gallimard, 1992.

20. Cf. par exemple Edward (B.), Ross (A.), *Sin and Society: An Analysis of Latter Day Iniquity*, Boston, 1907.

21. Cf. Habermas (J.), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1992 (1962), p. 248-249.

22. Baker (H.), *Wars of Truth. Studies in the Decay of Christian Humanism in the Earlier Seventeenth Century*, Cambridge, Harvard University Press, 1952, p. 245 et suiv.

que les individus pensent « la même chose », il faut cesser de s'interroger sur le caractère identique de cette « même chose ». L'unité de l'opinion publique se dissout dans une fonction. Mais même s'il en est ainsi : quelle peut bien être cette fonction ?

Contrairement à tous les réalismes socio-psychologiques, il faut lire l'opinion publique au niveau de la communication, et uniquement à ce niveau. Pour élucider ce mode de fonctionnement purement communicationnel, nous devons d'abord savoir ce que l'on entend par l'adjectif « public » ou l'espace public, afin d'en dériver le cas particulier, important pour tout calcul politique, d'une « opinion publique ».

Dans la langue juridique, riche de ses traditions, on qualifie de publics les espaces ou les objets accessibles à tous. Il peut exister des règles d'exclusion. Ainsi, les audiences judiciaires sont publiques même si l'espace disponible ne permet d'accueillir qu'un nombre restreint de personnes dans la salle. Ce qui est déterminant ici, c'est qu'on abandonne toute notion d'autorisation explicite ou de censure. Le concept se teinte dès lors d'imprévisible. Comme on ne peut pas savoir qui fait usage de cet accès, on ne sait pas non plus qui réagit, et comment, à ce dont il prend connaissance dans l'espace public.

En élargissant ce concept selon la théorie des systèmes, Dirk Baecker a proposé de chercher le trait caractéristique de ce qui est public dans la réflexion (ou plutôt, l'observation de l'observation) des limites du système interne à la société²³. Cette proposition part du théorème de clôture opérationnelle des systèmes autopoïétiques, selon lequel aucun système ne peut dépasser ses limites et être opérationnel dans son environnement. Au contraire, le système n'est opérationnel qu'à l'intérieur de ses limites, qu'il s'agisse d'un système d'interactions, d'organisation ou des systèmes fonctionnels de la société. Mais qui dit intérieur dit aussi extérieur ; sinon, le système ne pourrait pas connaître ses limites en tant que telles, ni reconnaître ses opérations comme siennes. Le système peut « identifier » d'autres systèmes à l'extérieur, s'il est irrité d'une certaine manière à plusieurs reprises, et vérifier leur existence, au sein de la société, par une communication inter-organisations. Cela est toutefois impossible quand il s'agit de l'environnement interne de la société dans son ensemble. En effet, en tant qu'environnement interne de ses sous-systèmes, la société ne possède ni adresse ni capacité d'action. C'est précisément cette autre face généralisée de l'ensemble des systèmes sociaux inclus dans la société que l'on peut qualifier d'espace public. Le caractère d'imprévisibilité est ainsi conservé. Les médias eux-mêmes produisent certes de la transparence dans ce qu'ils communiquent ; mais la manière dont les autres systèmes sociaux ou même d'autres acteurs du système des *mass media* réagissent, reste en

23. Cf. Baecker (D.), « Oszillierende Öffentlichkeit », in Maresch (R.), dir., *Mediatisierte Öffentlichkeiten*, Berlin, 1996.

principe du domaine de l'imprévisible. Contre toute attente, au vu de la tradition, la publicité ne garantit pas un savoir validé et connu comme tel, et encore moins une sorte de sélection par la raison. L'espace public est bien plus un véritable symbole de l'opacité engendrée par la transparence.

Tout ceci est également valable, dans un sens plus restreint mais d'autant plus fort, pour l'opinion publique, autrement dit pour l'opinion publiquement exprimée et accessible. Ici encore, l'élément décisif est l'absence de contrôle, non pas tant sur les expressions elles-mêmes, que l'on peut susciter voire monnayer, mais sur la résonance d'une multitude de personnes et de systèmes sociaux. La labilité maintes fois observée de l'opinion publique, de même que sa dynamique non linéaire, se trouvent ainsi confirmées par le concept selon lequel une quantité de savoir importante disparaît sans laisser de trace, tandis que des messages minimes s'amplifient pour produire des effets imprévisibles. L'opinion publique suscite l'attention et l'oriente, mais elle ne contrôle pas ce que l'on peut en faire, ni ce que l'on en retire.

L'opinion publique est toujours implicitement en cause, lorsqu'on suppose que les résultats de la communication (savoir, préférences, connaissance de soi et des autres) déterminent les attitudes d'un public (qui reste indéterminé en particulier) et peuvent ainsi servir de base à une communication ultérieure. Il ne doit pas s'agir nécessairement d'opinions unanimes ni même majoritaires : même divisée, l'opinion publique reste l'opinion publique, avec cette particularité que les différences d'opinion et la nécessité de les classer influencent la suite de la communication. Même lorsque l'opinion est unanime, elle peut avoir une signification différente selon les observateurs et entraîner des conséquences différentes selon les distinctions retenues pour son observation.

Le fait que le concept soit employé au singulier suggère qu'il ne désigne pas seulement une multitude d'opinions. En effet, l'opinion publique est aussi un médium de formation des opinions. C'est l'Esprit Saint du système²⁴. Elle est ce que l'on observe et ce que l'on décrit sous le nom d'opinion publique. On peut la considérer comme une apparence autoproduite par la communication publique, une sorte de miroir dans lequel se reflète la communication, avec les notions d'idéalisation et de moralisation associées au symbole traditionnel du miroir. Il ne s'agit pas seulement, et même pas principalement, d'informations sur les événements qui se sont produits. Il ne

24. Selon une hypothèse américaine. Cf. Key (V.), *Public Opinion and American Democracy*, New York, 1961, p. 8. L'idée d'une « substance spiritueuse, qui naît et s'élève par la fermentation d'une grande réunion des hommes » avait déjà été évoquée pendant la Révolution française : Barnave, *De la Révolution et de la Constitution* (Ms 1792/93), Grenoble 1988, p. 64. Cela ne signifie pas pour autant que les hommes politiques élucubrent sous l'influence de l'opinion publique, mais peut-être que l'on ne peut comprendre ce qu'ils disent qu'en tenant compte du fait qu'ils le disent sous l'effet de l'opinion publique.

s'agit pas seulement de savoir, mais surtout de jugements. On pourrait parler d'absorption de l'incertitude. Les faits sont des inférences d'informations qui servent à valider d'autres hypothèses factuelles et surtout des jugements. Avec tout cela, la communication se limite à elle-même. Elle produit des « *Eigenbehaviors* », autrement dit des modes de fonctionnement « immunitaire » du système qui se protège contre toute pénétration du regard²⁵, à partir de la fiction selon laquelle l'opinion publique serait comme un objet, une opinion que l'on pourrait trouver quelque part. Elle a aussi naturellement une influence sur ce que les individus réels pensent réellement à un moment donné, mais elle n'inclut pas cette influence dans ses propres séquences opératoires. Cette influence n'est prise en compte dans la communication publique que quand et dans la mesure où elle déclenche la communication publique. L'opinion publique est donc comme un « instantané » d'un système en mouvement, autrement dit, si on la considère comme un processus, ce qui résulte de la communication publique et qui est réutilisé dans la communication publique.

L'importance politique de l'opinion publique n'est pas liée à une sorte de haute suprématie qui permettrait de déterminer ce qui doit arriver. Elle n'est pas le successeur (du corps sacré) du monarque dépossédé et assassiné. Comme dans le concept de démocratie ou le modèle de la circulation du pouvoir, la sémantique de la « souveraineté » (*Herrschaft*) empêche une compréhension adéquate. L'opinion publique est bien plus un médium d'un type particulier, un médium pour une observation de deuxième ordre.

Ici, comme dans le cas du pouvoir, ce « médium » désigne une multitude d'éléments associés librement, de communications possibles, qui se lient parfois, mais toujours temporairement, à des déclarations, à des formes figées, avant de se dissoudre à nouveau et de reproduire ainsi le médium. Si l'on suit la fluctuation des thèmes dans le médium de l'opinion publique, on peut évaluer, sans toutefois pouvoir prédire avec certitude, quelles communications elle va accepter ou refuser. Le possible, linguistique ou imagé, est donc toujours limité par un critère d'adéquation. La création de formes a des particularités si marquées qu'une « manipulation » de l'opinion publique devient possible, et bien davantage encore : qu'elle est pré-supposée et attendue. Ceci a donné lieu à de nombreuses critiques, fondées sur la demande de résultats indépendants et rationnels²⁶. Mais

25. Cf., pour la terminologie, Foerster (H. V.), *Observing Systems*, Seaside, Intersystems Publ., 1981, et not. la communication « Objects : Tokens for (Eigen-)Behaviors », p. 273 et suiv.

26. Cf. la monographie désormais classique de Habermas (J.), *L'espace public*, op. cit. (encore que celle-ci ait été rédigée dans l'intention de manipuler l'opinion publique), qui distingue constamment manipulation et critique (*Vermachtung*), mais introduit un espoir de manipulation même sur la face critique de cette dichotomie. En effet, on ne peut guère s'attendre à ce que la raison critique ne finisse pas par s'imposer dans l'opinion publique contre les autres intérêts. Il en va de même, de manière plus éclatante encore, chez Ross, dans l'ouvrage déjà cité.

l'idée (poussée parfois jusqu'à l'illusion) d'une aptitude à la manipulation appartient par essence à un médium d'observation de deuxième ordre. Quelle autre motivation pourrait-on avoir pour s'exposer au regard des autres dans le miroir de l'opinion publique ?

L'observation de deuxième ordre suppose d'abord une restriction. On n'observe pas n'importe quoi : on observe des observateurs. Ici, comme dans d'autres systèmes fonctionnels, cette restriction est corrélée à la clôture opérationnelle du système. L'environnement n'est pas pertinent en tant que tel ; il n'est pertinent que dans la mesure où les observations internes construisent des informations qui pourront être traitées ultérieurement dans le système lui-même. L'aspect politique de cette capacité de connexion ne peut être identifié que sur le mode d'observation de deuxième ordre ou, bien entendu, dans l'interaction entre présents. On peut vérifier ici directement la manière dont le système d'interaction dirige l'observation d'observations, sans qu'il faille pour cela accéder directement à la conscience (obligatoirement mouvante) des participants. Mais les ressources d'interaction, qui ont atteint par exemple des sommets de raffinement dans les cours princières, de la période prémoderne au XVII^e siècle, sont clairement limitées. C'est justement à ce moment, au XVIII^e siècle, qu'est apparue l'opinion publique²⁷.

Ceci est associé à une montée en puissance de la complexité qui entraîne le système bien au-delà de ce qui aurait pu être atteint au gré de l'enchaînement bien trop hasardeux et peu fiable des interactions. Contrairement aux interactions, le silence devient alors invisible, et perd toute effectivité potentielle. Ou bien seul le médium crée des possibilités, associées librement, qui ne pourront être actives que si elles se précisent en prenant une forme²⁸. La définition du médium comme la différence entre le substrat et les formes temporaires du médium rompt la simétrie visible dans l'interaction de la parole et du silence. La nécessaire asymétrie des rôles entre parole et silence est assurée par des moyens techniques. Mais on perd

27. On peut cependant douter que cette indépendance des interactions ou, plus généralement, les dispersions spatiales, répondent aux espérances d'examen rationnel et de paix civile (selon Guizot [*Histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe*, vol. 1, Bruxelles 1851, p. 92], la presse rend la publicité « facile, sans réunions tumultueuses »). L'expérience a prouvé en effet que les exemples de « tumultes » organisés pour faire parler d'eux dans les médias ne manquent pas.

28. Cette réflexion est liée à une thèse bien connue et controversée, selon laquelle les minorités bruyantes auraient de meilleures chances que la majorité silencieuse. Cf. Noelle-Neumann (E.), « Die Schweigespirale: Über die Entstehung der öffentlichen Meinung », in Noelle-Neumann (E.), *Öffentlichkeit als Bedrohung. Beiträge zur empirischen Kommunikationsforschung*, Fribourg, Alber, 1977, p. 169-203, *The Spiral of Silence. Public Opinion, our Social Skin*, Chicago, Chicago University Press, 1993 (1980) et *Öffentliche Meinung. Die Entdeckung der Schweigespirale*, 3e édition, Frankfurt s. M., Ullstein, 1991. Quoi qu'il en soit, les conséquences du caractère inobservable du silence vont bien au-delà de la question de majorité et de minorité importante en démocratie.

alors la possibilité d'interruption et d'interférence. Les protestations doivent désormais être organisées et mises en scène en vue de leur diffusion dans les médias. Dans le même temps, la simultanéité interactive est remplacée par une autre forme de simultanéité, celle de l'information (fait d'être informé) de tous ceux qui s'intéressent à une orientation ou doivent s'y intéresser du fait de leur position politique. Ne pas s'informer fréquemment attire vite l'attention et conduit à l'exclusion de toute chance d'exercice d'influence.

Cette forme de simultanéité a toutefois un prix : l'anonymat des participants, l'abstraction de leurs qualités et de leurs états, et de ce fait l'impossibilité de contrôler les répercussions de la communication malgré une *impact research*²⁹. Ce qui devient public à un moment donné sert de point de départ à une nouvelle formation, quotidienne, de l'opinion publique. La dynamique conférée ainsi au système reste liée à l'observation de deuxième ordre. Une vision uniforme du monde, qui présupposerait que tous les observateurs voient directement la même chose, devient non seulement impossible, mais aussi inutile. Ce n'est pas par hasard que des « idéologies », versions stéréotypées de la représentation de soi et du jugement de l'autre, apparaissent dans le médium de l'opinion publique, en exploitant ces possibilités. L'observation des observateurs s'en trouve à nouveau facilitée. Il suffit de savoir reconnaître à quel camp ils appartiennent pour deviner ce qu'ils voient et ne peuvent voir.

Si l'on tient compte des limitations caractéristiques et constitutives du médium, on peut retirer des avantages importants de l'observation de deuxième ordre :

(1) Le système peut ordonner ses opérations au niveau de l'observation de manière circulaire ou récursive. Toute observation s'expose à être observée et peut observer cette observation par anticipation. Toute observation n'observe pas seulement ce qu'observent les autres ; elle inclut aussi le fait qu'elle est elle-même observée parce qu'elle s'est rendue visible par la communication. L'opinion publique est donc quelque chose qui n'existe nulle part ailleurs. Elle est l'univers autiste de la politique elle-même³⁰. Cela n'exclut pas pour autant les interactions secrètes, comme nous l'avons dit précédemment ; mais celles-ci doivent être protégées de la publicité et

risquent d'être découvertes malgré tout³¹. Ceci est toutefois supportable si l'on y est préparé et que l'on a prévu des déclarations correspondantes, car l'opinion publique préfère les informations conflictuelles et ne tranche pas nécessairement les controverses.

(2) Le fait que toutes les déclarations qui apparaissent dans le médium de l'opinion publique s'exposent par là même à l'observation de deuxième ordre conduit à une certaine discipline. Considérer toutefois cette discipline comme le point de départ d'un choix rationnel³², selon une tradition qui se perpétue aujourd'hui encore (notamment avec Habermas), est une interprétation abusive. Il faut surtout donner l'impression que la communication dépend d'une orientation objective (tout en évitant de donner l'impression que l'on s'efforce de donner cette impression). Par exemple, il est exclu que la publicité commerciale ou une proclamation par trop claire des intérêts personnels contribuent à la formation de l'opinion publique. La communication ne doit pas être localisée dans les médias des vérités ou des valeurs indubitables, au sens de l'ancienne doctrine de la *communis opinio* ou de la *certitudo morale*. A tout le moins, elle doit prétendre que telle est sa vocation. Il y a pourtant encore loin jusqu'à l'affirmation de la rationalité de ses propres opinions, impliquant du même coup l'irrationalité des opinions contraires. Cette prétention semble même contre-indiquée aujourd'hui, parce qu'elle renvoie trop explicitement à un intérêt (tout au moins idéologique) dans l'opinion. S'exposer à l'observation de deuxième ordre dans le médium de l'opinion publique signifie donc que l'on cherche à éviter le soupçon omniprésent d'agissements intéressés. C'est là, et non dans l'opposition raison/non-raison, que réside la différence par laquelle l'opinion publique se détermine... et se démolit sans cesse. C'est la raison pour laquelle l'observateur qui tente de s'orienter selon l'opinion publique est libre d'orienter ses propres observations selon la chose que voient aussi les autres ou selon les soupçons d'agissements intéressés.

(3) Une observation multiple et non intégrée est possible au niveau de l'observation des observateurs. Au niveau de la politique active, les hommes politiques s'observent et observent les autres en fonction de ce qu'on doit penser d'une action qui les expose à être observés. En politique, comme sur les marchés, règne souvent un climat de concurrence, mais cette concurrence est mise en scène, en sachant qu'elle est, elle aussi, observée par des observateurs, dont on suppose la coopération en tant que public. A la

29. Cf. aussi McQuail (D.), « Uncertainty about the Audience and the Organization of Mass Communications », *Social Review Monographs*, 13, 1969, p. 75-84. La thèse de McQuail est que, dans ces circonstances, il doit exister une incertitude quant aux destinataires, qui influence, en tant qu'incertitude, la suite de la communication.

30. Cette formulation du rapport entre les services de communication et leur public est extraite de Burns (T.), « Public Service and Private World », in Halmos (P.), ed., *The Sociology of Mass Media Communicators*, Keele University, 1969. En l'occurrence, l'autisme doit se comprendre comme la condition du maintien d'un fort engagement dans la production propre.

31. Cf. par exemple un article du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 30 avril 1992 (p. 3) intitulé « Mme Schwaetzer se dit victime d'une intrigue tissée par Müllemann ». [NdT : Allusion aux querelles intestines qui agitaient alors le FDP et mettaient notamment aux prises J. Müllemann (ministre de l'Économie) et I. Schwaetzer (ministre du Logement).]

32. Cf. la monographie déjà citée, ainsi que Habermas (J.), *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997, not. p. 386 et suiv.

différence du marché, il n'existe pas de prix dont l'observation (concernant son évolution mais aussi sa relation avec les ventes) faciliterait l'observation des observateurs ; il existe en revanche des récits qui sont perpétuellement en cours d'écriture et dans lesquels on retrouve son propre nom et celui des autres, et que l'on peut observer comme le résultat d'observations. Et au lieu du prix, on a la morale. Conformément à une opinion répandue, pour le public, l'observation des observateurs s'observant mutuellement faciliterait la décision dans les élections politiques. Il suffit pour cela de simplifier les conditions d'observation, et de supposer que les hommes politiques doivent être observés comme des acteurs, autrement dit comme des observateurs de premier ordre. A tous les niveaux, le système politique se sert de simplifications de ce type et renonce ainsi à une intégration convergente des conditions d'observation. Au lieu de cela, on laisse entendre que le jeu qui se déroule en coulisses n'est pas celui qui se joue sur scène. On peut le deviner derrière le rideau, mais cela ne change rien.

(4) L'observation de deuxième ordre inclut aussi ce que l'observateur observé ne peut pas voir au moment de son activité, à savoir l'unité de la différence qui l'oriente et sa propre observation. Dans cette optique, l'opinion publique se compose d'acteurs qui pensent réagir à des situations, en tant que personnes ou groupes, suivant en cela des intérêts propres. Leur action n'est pas tant observée en termes de caractéristiques de la situation qu'en termes de caractéristiques de la personne et du groupe (spécificités d'un parti, idéologies imputées) : c'est cela que doivent prendre en compte tous ceux qui se penchent sur l'opinion publique. Il se crée de cette manière une construction de la réalité qui surestime constamment les motivations, intentions et intérêts et suggère les réactions correspondantes. Les hommes politiques peuvent (selon leur compréhension d'eux-mêmes) être suffisamment motivés pour améliorer un état des choses, mais dans le médium de l'opinion publique ils sont observés en fonction d'autres motivations et caractéristiques qui n'apparaissent pas. On pourrait parler d'une tendance à l'autocritique de l'opinion publique, sans que celle-ci permette pour autant à la vérité de se faire jour.

(5) En effet, le mode d'observation de deuxième ordre transforme les *latences* en *contingences*, et non en conceptions ayant le statut de seule opinion correcte. Il mine ce qui peut paraître naturel et nécessaire à l'observateur direct et le présente sous la forme de quelque chose d'artificiel, qui pourrait être possible autrement. Il peut et doit renoncer à une conception rigide du monde et remplacer celle-ci par des prétentions, des attentes ayant valeur d'orientation pour les autres, surtout par des prétentions morales dans le cas

de l'opinion publique (contrairement au marché³³). D'un autre côté, tout peut très bien rester en l'état, justement parce que tout peut être différent.

(6) Lorsque tout ce que l'on observe est imputé à un observateur et que ce sont des questions du type : qui dit cela ? à qui cela sert-il ?, qui domine ?, alors les formes créées ne peuvent plus être que temporaires. Et c'est précisément le caractère éphémère des formes qui reproduit le médium, qui peut (et doit) réinvestir sans cesse les capacités libérées. Ceci s'applique à deux niveaux : pour les *thèmes* de la communication (assurance maladie par exemple) et pour les *contributions* à ces thèmes. Les contributions sont des événements quotidiens qui veulent absolument avoir une valeur d'information (valeur de nouveauté) par rapport à un thème et à son histoire. Comme cela n'est possible que dans une certaine limite, les thèmes ont aussi une durée de vie limitée. Ils perdent de leur actualité, palissent, mais peuvent parfois être réactualisés dans de nouvelles situations, par exemple lorsque de nouvelles contributions deviennent possibles ou lorsque de nouvelles volontés de consensus deviennent visibles. Les thèmes (comme les problèmes) sont classiquement créés seulement lorsque des contributions (solutions) sont déjà en vue. Ils sont créés (et souvent aussi nommés à cette occasion) afin de pouvoir placer des contributions. La culture politique de la démocratie facilite ce processus, en faisant de la création de thèmes une vertu politique et en se satisfaisant, à titre de contribution, de l'exigence que ce soient les *autres* qui se chargent de la résolution du problème, par exemple en fournissant les fonds nécessaires³⁴. Comme cela ne se produit généralement pas (ou pas dans la mesure souhaitée), les ressources sont économisées parce que le thème perd de son actualité. Le cours des événements laisse un climat de surmenage et d'insatisfaction qui est intériorisé par l'opinion publique comme une forme d'escompte par avance pour toutes les incitations et propositions. On peut se permettre toutes les exagérations car de toute façon, cela ne se produira pas ainsi.

(7) Outre la dimension temporelle, il faut aussi tenir compte de la dimension sociale, qui présente elle aussi des spécificités remarquables. Ce qui est mis en scène pour un observateur l'est en vue d'obtenir un consensus. C'est

33. Les avis divergent quant à savoir si on a là un indicateur d'une orientation fondamentale nécessaire, éthique et morale de la politique, certains en étant convaincus, d'autres étant sceptiques. Cf. par exemple Höffe (O.), « Eine entmoralisierte Moral », *Politische Vierteljahresschrift*, 32, 1991 et ma réponse dans le même numéro « Politik und Moral. Zum Beitrag von Otfried Höffe ». Il semble que le problème soit le suivant : la théorie de la morale, l'éthique, n'a pas encore suivi le transfert de la communication morale vers le niveau de l'observation de deuxième ordre, et suppose toujours que la morale est l'application correcte de règles morales justifiables. Quoi qu'il en soit, quiconque exige la bienséance doit s'attendre à de l'hypocrisie.

34. A noter, dans ce contexte, l'attitude « complaisante » des journaux, qui donnent souvent aux articles décrivant des exigences et des appels des titres qui donnent l'illusion que ce sont des faits.

aussi et précisément la culture du conflit propre à la démocratie qui se laisse porter par ces attentes. Les conflits prennent alors une connotation d'événements désagréables, inconvenants et temporaires. Cela est d'autant plus vrai, depuis que les conflits sont autorisés et institutionnalisés dans le cadre de l'opposition politique, en particulier en ce qui concerne les conflits intra-organisationnels (et surtout internes aux partis). On attend des organisations, puisqu'elles le peuvent, qu'elles parlent d'une seule voix. Mais dans le même temps, les *mass media* ont une prédilection pour les conflits, quels que soient ceux sur lesquels ils tombent. Il en résulte, ici encore, une construction d'ensemble très peu réaliste : la présentation incessante de conflits dans un contexte d'attente de consensus oriente l'observation vers l'opposition consensus/dissension et fait oublier que le système politique a la possibilité, fonctionnellement, de faire usage de la force en cas d'absence de consensus, afin de disposer toujours d'un moyen de prendre des décisions engageant la collectivité. L'opinion publique favorise ainsi un glissement des oppositions : consensus/dissension et non plus consensus/force. Autrement dit, elle favorise le schéma d'observation consensus/dissension et occulte, avec la « tache aveugle » que comporte ce schéma, l'objet ultime de la politique : le fait de disposer légitimement de la force de l'État. On devine que de nombreuses décisions (positives ou négatives) qui auraient été possibles en soi, sont ainsi éliminées par simple suggestion. Mais il se crée peut-être ainsi un répertoire de décisions possibles qui peut être actualisé en cas de crise³⁵.

(8) Les représentations dans le médium de l'opinion publique sont toujours des représentations d'observateurs *absents* pour des observateurs *absents*. C'est ce qui distingue cette observation de deuxième ordre de celle qui a lieu dans les interactions entre présents. L'inclusion des exclus, la présence des absents est manifeste, en ce sens que la communication a besoin d'une *mise en scène* et que sa mise en scène peut donc aussi être observée³⁶. La tradition en a fait une exigence de la rhétorique, une sorte de ruse, qui devait être tenue secrète parce qu'elle ne devait pas être remarquée par les personnes présentes. Les mises en scène de l'opinion publique ont une fonction similaire, mais une tout autre structure puisqu'elles sont libérées de la pression de la présence et font entrer dans la communication manifeste seulement un deuxième niveau de communication (n'ayant pas lieu) des absents avec les absents. Il s'agit donc plutôt d'instructions de mise en scène, de cadrages pour la compréhension de la communication, de placement de certaines oppositions plutôt que d'autres, d'utilisation de formulations négatives, de relations de valeurs, autrement dit de la prise en compte d'un sens supposé indiscutable, etc. Comme la

communication directe lance plutôt des appels indéterminés que des instructions claires et tend à rendre publics les événements indésirables plutôt que les événements désirables, la mise en scène est revêtue de la mission importante de suggérer ce que l'on ne peut prescrire. Elle suppose un rythme de communication normal, qui empêche la mise en scène de devenir elle-même l'objet de l'attention et de la communication³⁷. Les mises en scène peuvent pourtant s'effondrer : le non-communicé est exposé à l'observation de deuxième ordre et la communication est alors considérée comme « manipulée », indépendamment des intentions, de la part de routines, des attentions ou inattentions qui ont joué un rôle dans la mise en scène. La qualifier de « manipulation » n'est cependant rien d'autre qu'une nouvelle mise en scène, une redéfinition du cadre pour la poursuite de la communication. Une fois de plus, on voit comment le système, au niveau de l'observation de deuxième ordre, est immunisé contre toute pénétration du regard et utilise seulement sa mobilité propre, dans ce type de situation, pour déplacer les thèmes de la communication.

(9) L'absence est une condition de la rapidité. La rapidité exige la fiction (invérifiable) de « l'être-informé ». Pour couvrir cette fiction, le fait de ne pas être informé joue le rôle de mécanisme d'exclusion. Les hommes politiques, en particulier, ne peuvent pas se permettre d'ignorer à midi ce qui était dans tous les journaux le matin. Il suffit bien entendu de faire semblant de savoir, mais il est utile d'en savoir plus que ce que dit la presse et de pouvoir expliquer aux autres ce que l'on sait. C'est la raison pour laquelle les réseaux personnels jouent un rôle important en politique pour la transmission du savoir, public ou non. Ces réseaux sont caractérisés par une circulation rapide de l'information, par la diffusion d'un savoir trop délicat pour être publié ou d'un savoir dont la publication serait préjudiciable à tous ceux qui en ont connaissance. On échange ici de l'information contre du prestige³⁸.

(10) Dans la mesure où le système politique tourné vers l'opinion publique fonctionne à la fois au niveau de l'observation de premier et de deuxième ordre, c'est justement *cette* différence qui devient le *point aveugle* de l'autoobservation du système. Tous les autres niveaux d'observation (de troisième, quatrième, cinquième ordre) ne seraient en fait toujours que des observations de deuxième ordre, autrement dit une observation d'observateurs. L'unité du système devient alors opaque pour le système même, il n'est plus perceptible qu'à ses limites extrêmes. C'est peut-être

35. C'est par exemple l'esprit de *l'organizational slack* selon Cyert (R.), March (J.), *A Behavioral Theory of the Firm*, Oxford, Blackwell, 1992.

36. Cf. à ce propos Bergsdorf (W.), *Heerschaft und Sprache. Studie zur politischen Terminologie der Bundesrepublik Deutschland*, Pfullingen, Neske, 1983.

37. J. Derrida considère d'ailleurs cette prise en compte de l'absent comme une caractéristique très générale de la communication, et donne aussi le nom d'écriture à la communication, en raison de la nécessité de transporter et de la « différance » de cette différence. Cf. une analyse de détail remarquable, à l'occasion d'une controverse (qui n'a pas eu lieu), Derrida (J.), *Limited Inc.*, Paris, Calilée, 1990.

38. Cf., pour d'autres secteurs de la société, Fuchs (S.), « The Stratified Order of Gossip. Informal Communication in Organizations and Science », *Soziale Systeme*, 1, 1995.

pour cela que le mythe selon lequel l'opinion publique est l'opinion des individus est aussi tenace : le problème de l'unité et de sa réalité est ainsi repoussé dans une transcendance inaccessible. Il n'y a aucune communication entre le système politique (ou tout autre système social) et les individus. De ce fait, le système peut s'appuyer sur le mythe d'une opinion publique qui serait l'opinion des individus et qui obtiendrait de l'extérieur l'assurance de sa propre unité.

Dans les conditions d'une observation de deuxième ordre, l'opinion publique désavoue les schémas classiques d'observation être/ne pas être et constance/mutation, sans jamais douter, ce faisant, de sa propre réalité. L'antique opposition *res/verba* s'effondre pour céder la place à une réalité construite constructrice. Les philosophes peuvent s'en irriter, mais cela fonctionne. Cela peut conforter les intellectuels dans leurs hypothèses sur la « post-modernité », mais il semble en fait qu'il s'agisse précisément d'un produit typique de la société moderne, qui s'autoreproduit. La clôture opérationnelle du système au niveau de l'observation de ses propres observations dans le médium de l'opinion publique se paie par une relativité du système, une inconstance de tous les engagements et une indifférence comme préalable à toutes les différences, qui sont produites de manière opératoire et sont, en tant que différenciations, au fondement de l'observation. La perte des prémisses bien établies et des objectifs naturels est compensée par la mise en relief du contexte et de la contingence.

Au sein de l'opinion publique, cet effet est appréhendé à l'aide du schéma de « perte des repères³⁹ ». Ce faisant, il est seulement enregistré, et non réfléchi, et assorti d'une incitation à réagir. Il s'agit d'une sorte de douleur du « membre fantôme », liée à la perte des espérances que l'on avait pu placer dans l'information et l'éducation.

Ces structures sont corrélées de manière visible à la différenciation, la spécification fonctionnelle et au codage particulier du système politique. Mais lorsque ce contexte doit être considéré comme un avantage, et surtout comme un avantage en termes de complexité (on peut, bien entendu, toujours imaginer quelque chose de meilleur : voir les utopies), quelles limitations faut-il prendre en compte pour lever les entraves de la communication ?

Il peut être utile, à ce stade de l'exposé, de réfléchir aux formes qu'emploie l'opinion publique pour délimiter le monde tel qu'il est et laisser le soin de former l'opinion individuelle... aux individus. L'opinion publique n'est ni une carte du monde ou de la société, ni un agglomérat de résultats issus du

39. Cf. Weidenfeld (W.), Rumberg (D.), dir., *Orientierungsverlust. Zur Bildungskrise der modernen Gesellschaft*, Gütersloh, Bertelsmann Stiftung, 1994, ouvrage né (ce n'est pas un hasard) des efforts d'un groupe de presse préoccupé par cette problématique.

traitement conscient de l'information par les cerveaux des individus (ou par la majorité d'entre eux ou par les plus éduqués). Mais si elle ne peut répondre à ces attentes, même en les reproduisant, que produit-elle donc ? Pour le dire autrement : quel est le matériau qui permet l'autoorganisation de l'opinion publique ?

On répondra à cette interrogation en avançant qu'il s'agit là de la production et de la reproduction de schémas sur lesquels la décision politique doit s'appuyer⁴⁰. Ce processus garantit que les opinions effectivement exprimées restent accessibles aux tiers inconnus.

Récapitulons : un schéma est une forme permettant à un système de combiner oubli et souvenir, c'est-à-dire d'effacer quasiment toute trace des opérations antérieures, tout en en conservant quelque chose : le schéma, justement, qui pourra être réutilisé⁴¹. On oublie normalement aussi les circonstances qui avaient permis, à l'origine, d'apprendre le schéma. Le schéma coupe les liens auxquels il doit le premier instant de son existence⁴² ; ce sans quoi l'abstraction serait impossible. Il est conservé de manière désituée (sans être nécessairement privé de tout contexte). Il ne trouve pas sa justification dans son origine, mais dans l'épreuve, dans l'utilisation qui en est faite, et surtout dans sa capacité à intégrer différentes observations de différents observateurs. Dans le cas le plus simple, les schémas sont des catégorisations qui permettent de désigner quelque chose comme *quelque chose*. Différentes combinaisons sont ensuite échafaudées sur cette base, dans lesquelles l'emploi d'un schéma suggère l'emploi d'un autre schéma : combinaisons de temps, de conditionnement, de causalité, pour ne citer que les plus importantes. Lorsque des actions sont intégrées dans de tels schémas temporels, on parle de « script » ; par exemple, lorsqu'on réagit au constat d'une « perte de repères » en exigeant que des mesures soient prises pour y remédier.

On retrouve par exemple couramment, dans l'opinion publique contemporaine, le schéma de « crise » : crise énergétique, crise de l'Etat, crises écologiques, crise de l'enseignement supérieur, crises religieuses, crises des partis politiques, etc. Ce schéma indique un ordre de grandeur,

40. Cf. Luhmann (N.), *Die Politik der Gesellschaft*, Frankfurt s. M., Suhrkamp, 2000, chap. 4.

41. Des idées très similaires sont souvent formulées en relation avec le concept de « règle ». Cela suppose cependant que l'on n'attend pas des règles une quelconque gouvernance des comportements et donc une quelconque régulation, mais une application restreinte (et, de ce fait, élargie) du concept à une restriction de la pertinence des informations et à une possibilité d'utilisation récursive dans des situations connues ou encore inconnues. Cf. par exemple Siegler (R.), « Five Generalizations about Cognitive Development », *American Psychologist*, 38, 1983, p. 263-277 ; Drazin (R.), Sandelands (L.), « Autogenesis: A Perspective on the Process of Organizing », *Organization Science*, 3, 1992.

42. Ce qui ne veut pas dire que seul le schéma « nu » puisse être retenu en mémoire. Un schéma peut aussi servir à se replonger dans le passé. Cf. à ce sujet Alba (J.), Hasher (L.), « Is Memory Schematic ? », *Psychological Bulletin*, 93, 1983.

qui requiert une intervention particulière dont pourtant personne n'est capable : un script en vue d'un messie qui ne vient pas. Par ailleurs, l'attention est détournée du passé et tournée vers l'avenir. Dans une situation qualifiée de crise, il est vain de rechercher des causes ou des coupables. On peut faire abstraction de sa participation personnelle. On en appelle plus ou moins à tout le monde, autrement dit à personne. Mais alors, une participation rhétorique est ouverte à tout le monde.

L'opinion publique crée une mémoire publique de la société, sans obligation particulière. Elle peut intégrer des valeurs et des normes, mais de telle manière que celles-ci ne déterminent pas l'opinion concrète⁴³. Elle crée des points de jonction pour la communication publique et privée et écarte les communications qui pourraient paraître incompréhensibles, pathologiques ou simplement ridicules. Mais avant tout, elle établit des schémas permettant d'observer la manière dont les observateurs observent. Ainsi, le schéma « réforme » classifie engagement et critique de l'engagement. On peut, en se référant aux réformes, donner un sens pratique aux idées, présenter son projet comme étant au service d'une bonne cause, et laisser à d'autres observateurs le soin de la réalisation ou de « la mise en œuvre » (un autre schéma !). La liberté conférée par l'oubli⁴⁴ peut être employée à présenter des contributions concrètes à une discussion et rendre possible consensus et dissensions. C'est là, et non dans le développement de solutions raisonnables par le dialogue, que se fonde la relation entre opinion publique et démocratie. Ce qui n'exclut aucunement, d'ailleurs, que l'on compare les solutions et que l'on se mette d'accord sur celle qui paraît la meilleure, ou du moins que l'on écarte celles qui ne seraient pas applicables. Car le principe de démocratie ne réside pas dans un avantage comparatif qui serait la rationalité, mais dans un avenir toujours ouvert à des décisions, porteuses de nouvelles opportunités et de nouvelles limites. Ceci est favorisé, voire rendu possible, par les schémas de l'opinion publique.

Lorsque les schémas sont utilisés comme des couplages temporels, que ce soit sous la forme « norme/déviance » ou « cause/effet », ils prennent une fonction supplémentaire d'alerte de l'attention publique. La déviance par rapport à une norme, dont on ignorait peut-être qu'elle était un schéma avant cette déviance, mais qui est validée rétrospectivement par celle-ci, rend le comportement suspect et éveille le souhait d'une intervention, voire

d'une sanction. Le script qui se crée alors décrète que la norme existait avant la déviance, qu'elle interdit la déviance et qu'on doit s'efforcer de prévenir toute nouvelle déviance. C'est ainsi que s'est développée, par exemple, la politique de protection des « droits de l'homme⁴⁵ ». Ceci étant, même la fixation normative du schéma « droits de l'homme » n'empêche pas les systèmes politique et juridique de fonctionner sur le mode de la controverse en la matière et de conserver leur capacité d'apprentissage. Les attributions causales ont une fonction similaire. Ce n'est que lorsque des causalités supposées et schématisées modifient l'état du monde, ou menacent de le modifier, qu'il y a lieu de déterminer des préférences et de formuler des valeurs. Ici encore, le schéma temporel du script est le facteur déclenchant des modifications ; la prédominance et la primauté de certaines valeurs, généralement négatives (chômage, destruction de l'environnement, invasion étrangère [*Überfremdung*] liée aux flux migratoires, etc.), et de l'activisme qui les accompagne ne sont que des conséquences⁴⁶. La véritable fonction des schémas temporels consiste à attirer l'attention (fonction d'alerte), ce qui conduit souvent à des « problèmes » auxquels il n'existe pas de « solutions » simples. Ici encore, l'opinion publique a pour effet de libérer les possibilités, de former les opinions, de recommander ou empêcher des actions. La charge émotionnelle qu'on associe souvent à ces phénomènes et la compréhension qu'elle trouve dans le public sont également des conséquences de cette fonction d'alerte.

Préférences, valeurs, inquiétudes, angoisses et sentiments ne sont pas l'affaire strictement privée de l'individu. Si elles donnent à chacun la possibilité de s'engager (davantage que d'autres) pour certaines causes et de présenter son action comme sa réalisation personnelle, ces motivations individuelles ne sont toutefois que des accessoires des schémas qui ont cours dans l'opinion publique. Elles sont le résultat de l'oubli public, de l'occultation de nombreux autres aspects que l'on pourrait signaler. Elles sont le corrélat de la réduction de la complexité et, en ce sens, le résultat de l'histoire que le système a derrière lui. En l'occurrence, l'opinion publique transforme la détermination en dynamique, autorise la décision politique selon des alternatives limitées et une évaluation de la résonance que rencontrent certaines communications. Sans opinion publique, soulignons-le encore, il n'y aurait pas de culture d'opposition, donc pas de démocratie. Mais cela implique aussi l'abandon de critères absolus qui ne souffrent aucune contradiction et qu'il faut simplement porter à la connaissance du public.

43. Un des premiers observateurs d'une société « libre » donc turbulente et fluidifiée par la presse écrite (l'Angleterre) note : « Dans une Nation libre, il est très souvent indifférent que les particuliers raisonnent bien ou mal : il suffit qu'ils raisonnent : de là sort la liberté qui garantit des effets de ces mêmes raisonnements. » Montesquieu. *De l'esprit des lois*, livre XIX, chapitre XXVII, citation tirée de l'édition de Paris 1949, tome I, p. 342.

44. Par exemple l'oubli des raisons qui ont fait échouer les réformes précédentes qui avaient un objectif similaire. Cf. en particulier Brunsson (N.), Olsen (J.), *The Reforming Organization*, Londres, Routledge, 1993.

45. Cf. Luhmann (N.), « Etica e procedimento nas relações internacionais », Anais XV, Conferência Nacional da Ordem dos Advogados do Brasil, 4-8 septembre 1994.

46. Comparer à nouveau avec le concept d'*idéologies distillées* selon Salancik (G.), Porac (J.), « Distilled Ideologies. Values Derived from Causal Reasonings in Complex Environments », in Sims (H.), Gioia (D.) et al., eds, *The Thinking Organization: Dynamics of Organizational Social Cognition*, San Francisco, Jossey Bass, 1986.

Si l'on accepte l'idée que la fonction de « singulier collectif » de l'opinion publique n'est pas de démontrer qu'une opinion donnée est correcte, mais de consolider un schéma dans le cadre duquel on pourra discuter cette opinion donnée, on voit mieux comment l'opinion publique fonctionne en tant qu'observateur de la politique. Il ne peut pas s'agir de confronter la politique à la seule opinion valable et de l'obliger à s'y tenir. On en reviendrait à l'idée de la Révolution française selon laquelle la politique est l'expression de la *volonté générale*. Au contraire, il faut partir du principe que certains thèmes classiques de la politique, comme l'autorisation de la production autonome d'électricité ou la réduction du montant des prestations sociales, sont sujets à controverse. La seule chose que l'on puisse considérer comme généralement acceptée est le schéma de thématisation. Mais on peut alors observer comment les opinions contradictoires se répartissent quantitativement, et surtout si l'acceptation progresse ou régresse. Ce n'est qu'à ce niveau que la politique peut observer en continu la manière dont l'opinion publique se comporte par rapport à son projet, à condition que les thèmes aient été établis comme schémas d'une discussion.

Si l'on veut formuler ces résultats de manière théorique, il suffit de dire : l'observateur, c'est la différence. La politique doit prendre garde à certaines différences si elle veut se savoir observée par l'opinion publique. On obtient la certitude que cela est possible dans la mesure où l'opinion publique schématise les thèmes, de telle sorte que l'on peut prendre position pour ou contre certains projets sans perdre en intelligibilité.

Si les schémas sont les formes qui sont produites et reproduites en tant qu'opinion publique, cela n'explique pas pour autant la manière dont cela se passe. Ce n'est certainement pas par une exhalaison des réflexions individuelles. Au contraire, dans la société moderne, ce sont les *mass media* qui sont à la genèse de l'opinion publique, qu'ils cherchent intentionnellement à influencer l'opinion (par exemple, sous la forme d'un avis politique ou économique) ou que l'opinion publique ne soit pour ainsi dire que le produit dérivé d'une activité axée sur l'information et le divertissement. L'idée largement répandue que les médias « manipulent » ou influencent l'opinion publique, n'est en fait qu'un schéma de l'opinion publique, une réaction immunitaire qui préserve la possibilité d'une contre-réaction.

Sans développer la question des couplages structurels du système politique, nous présenterons ici les médias comme un système fonctionnel d'un type particulier⁴⁷, qui fabrique des descriptions du monde (y compris des

47. Les affirmations contrôlées par la théorie sont rares là-dessus. Cf. toutefois Alexander (J.), « The News Mass Media in Systemic, Historical and Comparative Perspective », in Katz (E.), Szeckö (T.), eds, *Mass Media and Social Change*, Londres 1981, sur la relation entre différenciation et universalisation et de la fragilisation subséquente pour l'approche

descriptions de la société) à partir du code « information/non-information », et qui est couplé structurellement de diverse manière aux autres systèmes fonctionnels affectés par son action⁴⁸. On pourrait aussi dire que les médias représentent le monde dans la société et pour la société, depuis que les instances qui étaient chargées de cette fonction (clergé et aristocratie notamment) ont dû l'abandonner avec l'établissement de la société moderne. Et ils donnent chaque jour une nouvelle représentation du monde, selon le code « information/non-information », d'une manière reproductible dans leur système, de sorte que le mode de reproduction reste compatible avec des changements structurels rapides.

Leur code correspond à ce que l'on est en droit d'attendre d'une telle structure. Il distingue une valeur positive et une autre négative. Il n'est capable de connexions opérationnelles que pour la valeur positive, mais a besoin d'une valeur négative pour rendre accessible à la réflexion la contingence des éléments positifs choisis, autrement dit pour contrôler sa propre sélectivité. C'est à la fonction et au code, que le système reconnaît ses propres opérations et peut effectuer une discrimination entre ce qui relève et ce qui ne relève pas de son champ. Pour cela, comme toujours dans les systèmes fonctionnels, il n'existe pas une seule organisation. Le système des médias a besoin d'une organisation, mais il en emploie en fait plusieurs et peut donc porter un regard critique sur leurs pratiques de sélection : il suffit de prendre l'exemple de l'apparition d'une presse alternative tout à fait normale pour s'en convaincre.

Grâce à la technique (presse écrite, radio), les médias sont assurés d'une *simultanéité* de leurs effets dans une audience supposée *simultanée*. Il s'ensuit des conséquences manifestes dans leur rapport au temps et, de ce fait, dans les structures temporelles de la société moderne. Une des conséquences, visible jusque dans son style, est l'obligation de rapidité⁴⁹. Une autre est la récursivité du savoir autoproduit, le retour sur ce dont on se rappelle encore à l'instant présent et l'anticipation des conséquences déjà prévisibles. Le temps semble s'écouler plus vite et ne rien laisser de durable derrière lui. L'opinion publique est donc toujours pertinente dans l'instant, et uniquement dans l'instant.

inflationniste/déflationniste des attentes de solutions (je dirais plutôt : vraisemblablement). Également Klier (P.), *In Dreieck der Demokratie, Öffentlichkeit und Massenmedien*, Berlin, Duncker & Humblot, 1990, not. p. 63. Mais en ce qui concerne « la publicité » plus que les médias, Marcinkowski (F.), *Publicistik als autopoietisches System. Politik und Massenmedien, eine systemtheoretische Analyse*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1993

48. Pour plus de détails, cf. Luhmann (N.), *Die Realität der Massenmedien*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1996.

49. Dans *Lezioni americane. sei proposte per il prossimo millennio*, Milan 1988, I. Calvino souligne que la « rapidità » est, avec la « leggerezza », l'une des conséquences qui marquent l'esprit du temps.

La différence entre thèmes et contributions, si importante pour l'opinion publique, constitue dans le même temps la *structure de la programmation* des médias. Elle seule crée la possibilité de traiter des informations en tant qu'informations, autrement dit de classer les opérations sous un code. C'est seulement aux thèmes que l'on reconnaît quelles contributions ont (encore) ou n'ont pas (plus) une valeur informative à un moment donné. La fonction véritable des médias n'est donc pas tant de produire des points de vue précis que de lancer et de traiter des thèmes, qui alors permettent aux éventuels points de vue de se révéler sous la forme de contributions au thème⁵⁰. Une bonne part de l'activité politique (et surtout de la politique des partis) consiste donc à sélectionner les thèmes, ce qui suppose de savoir reconnaître le bon moment, les distinctions subtiles, mais pas trop subtiles, les contributions potentielles et les réactions potentielles aux contributions potentielles. Il faut aussi penser aux efforts déployés par certaines personnes pour se transformer ou transformer les autres en thèmes⁵¹. La tentation est donc grande pour les médias, qui en ont l'opportunité, de faire eux-mêmes de la politique par le biais d'une *issue promotion*, de *l'agenda setting*, etc., et de laisser ensuite aux hommes politiques professionnels le choix de leurs contributions.

Autre caractéristique, les médias coopèrent au sein d'un réseau serré, mais ne peuvent pas former une unité (ce qui était également l'hypothèse qu'il s'agit d'un système fonctionnel d'un genre particulier). Leur système fonctionnel est bien plus ouvert que le système politique à la formation de nouvelles organisations, par exemple d'une presse alternative ou de nouvelles chaînes privées de télévision consacrées à la pornographie ou au télé-achat. Ici encore, la portée en principe universelle de l'inclusion, spécifique à la fonction, peut être combinée à une différenciation entre inclusion et exclusion liée au critère d'appartenance à des organisations spécifiques.

Les *mass media* de la société... voilà matière à un autre livre. Pour l'heure, nous devons en rester à la question de savoir comment sont choisis les éléments (phrases, images) disponibles pour le remodelage quotidien de l'opinion publique, pour sa mémoire et pour son anticipation.

Pour que le code puisse s'implanter, il faut construire une information. L'information signifie, selon Gregory Bateson, que l'on observe une différence qui entraîne une différence dans le système observant (en l'occurrence, le système de communication des médias). Il faut donc faire un

choix dans un éventail de choix prédonné, qui assure l'intelligibilité, et présente ce choix comme le seul possible. Comme dans toute compréhension, il faut en passer par une typisation⁵² dont les détails restent toutefois dans l'imprévisible. C'est plus ou moins vrai de toute forme de communication, qui entraîne toujours un mouvement de référence à l'autre, mais cela s'applique aux médias dans un sens particulier, qui met l'accent sur la nouveauté de l'information : nouveauté au sens de ce qui vient juste d'arriver ou de ce dont on vient tout juste d'avoir connaissance. De même qu'il existe des reportages en contexte, faisant référence à des éléments connus en soi, mais ils sont généralement réalisés en relation avec des événements d'actualité. Dans le cas contraire, il s'agit d'efforts pédagogiques qui tout naturellement se servent de la presse écrite et de la télévision.

Les nouveautés n'ont pas toujours en soi valeur d'information, car elles sont trop nombreuses. On applique donc d'autres critères de sélection, comme les conflits, les sinistres et autres formes de déceptions des attentes propres à la normalité. Les déviations sont plus faciles à montrer et intéressent davantage que la conformité ; la représentation de la conformité doit adopter la forme d'une exagération afin qu'elle s'écarte à son tour de la normalité. Une sélection effectuée selon ce point de vue finit par donner l'impression que conflits, sinistres fréquents et déceptions sont dans la norme, de sorte qu'il faut, pour secouer l'indifférence qui s'installe, employer des moyens drastiques (nouvelles sanglantes par exemple) ou suggérer que les messages ou les commentaires émanant des hautes sphères de la politique ont une portée particulière, comme c'est le cas dans les commentaires de la haute politique. On est ainsi abonné aux états d'urgence, et on se prépare à un monde formé en conséquence.

La palette des nouveautés peut être élargie et adaptée à la routine quotidienne en présentant comme des nouvelles les annonces de mesures ou d'évolutions à venir. On peut également compter sur l'intérêt constant et sur les systèmes qui produisent de la nouveauté à un rythme soutenu pour les médias, par exemple le sport ou les cours de la Bourse. Enfin, il est facile de « faire du neuf » avec les chiffres et leurs variations, même si personne ne sait ce qu'ils signifient vraiment : augmentation ou diminution du PNB, déficit ou excédent de la balance des paiements, voire accélération ou ralentissement de ces augmentations ou diminutions. On s'aperçoit ainsi en particulier que la *politique* économique s'oriente, en gardant un œil sur l'opinion publique, en fonction de chiffres qui n'ont aucune importance en *économie* à proprement parler (au niveau des entreprises commerciales).

50. Cf. Mc Combs (M.), Shaw (D.), « The Agenda-Setting Function of Mass Media », *Public Opinion Quarterly*, 36, 1972.

51. La littérature sur ce sujet est abondante. En ce qui concerne l'organisation des campagnes électorales, par exemple, cf. Blumler (J.), Mc Quail (D.), *Television in Politics: Its Uses and Influence*, Londres, Faber & Faber, 1968, not. p. 168 et suiv. Dans l'optique des électeurs, cf. RePass (D.), « Issue Salience and Party Choice », *American Political Science Review*, 65, 1971.

52. On parle souvent de « stéréotypisation » pour souligner que l'activité s'applique plus particulièrement au cas des médias. Cf. par exemple Lippmann (W.), *Public Opinion*, New York, Transaction Publishers, 1954 (1922), p. 79 et suiv.

La référence locale constitue un autre élément de sélection, c'est-à-dire, la référence à différents groupes de lecteurs ou téléspectateurs à l'échelon national, régional ou municipal. C'est une manière pour les médias de prendre en compte le principe selon lequel la proximité intéresse davantage que ce qui est lointain. Mais cette approche entraîne aussi la cristallisation, difficile à contrôler, d'une identification à la localité sur laquelle on est constamment informé, de sorte qu'à cet endroit on se croit informé et capable d'agir communicativement, mais pas ailleurs. Face à la contingence et à la volatilité des circonstances et des événements du vaste monde, on peut voir entrer en jeu, par le biais des concentrations d'informations, des préférences pour un monde personnel restreint, qui peuvent renforcer l'ethnocentrisme et acquérir finalement, elles aussi, un poids politique. Tout change sans arrêt et de plus en plus vite, mais la proximité offre souvent une certaine base stable, bien que les médias privilégient, selon le même mode de sélection, et retransmettent, ici encore, ce qui déçoit, ce qui surprend, ce que l'on connaît bien, mais parfois aussi l'imprévisible. Le monde connu est cependant si concret et si complexe à ce niveau qu'il peut supporter les éléments surprenants et qu'il se confirme sans cesse dans ce que l'information présuppose. Par ailleurs, les petites et grandes nouvelles s'équilibrent avec la distance : une morsure de chien sera importante au niveau d'un village local, mais il faudra au moins une épidémie, un tremblement de terre ou une famine en Asie ou en Afrique pour qu'on s'y intéresse ici. Les personnes, et surtout les personnalités connues, constituent enfin un point de cristallisation privilégié pour la sélection et la représentation des nouvelles⁵³. Les événements sont en général présentés comme s'ils obéissaient à une dramaturgie, qui peut être réussie ou ratée, naturellement, et qui peut toujours être rapportée à des personnes. Cette référence à la personne facilite en outre la moralisation des événements ; ils sont présentés de telle manière qu'on suppose à chaque protagoniste un jugement moral préfabriqué. Ce chœur moral devient donc le schéma le plus important de l'observation de premier et de deuxième ordre, sans que cela implique pour autant un consensus moral correspondant.

L'action de ces sélecteurs est relativement franche et directe, de sorte que les rédactions disposent de moins de latitude qu'on ne le croit parfois⁵⁴. Le « pouvoir » des médias s'en trouve donc une fois encore limité, puisqu'on ne peut parler de pouvoir qu'en tant que possibilités de décision ouvertes. Cela signifie aussi que les possibilités de décision des organisations sont limitées par leur appartenance à un système fonctionnel. Cela étant, il faut aussi

53. Cf. parmi les nombreux résultats de recherche en la matière, Schulz (W.), *Die Konstruktion von Realität in den Nachrichtenmedien. Analyse der aktuellen Berichterstattung*, Freiburg, Alber, 1976, p. 66 (pour la télévision, la radio et les quotidiens).

54. Cf. Kristen (C.), *Nachrichtenangebot und Nachrichtenverwendung. Eine Studie zum Gate-Keeper-Problem*, Düsseldorf, Bertelsmann Univ., 1972.

reconnaître que, à l'inverse, de petites informations ont souvent de grands effets et échappent à la surveillance des politiques rédactionnelles.

La sélection des thèmes a un aspect positif et un autre négatif, elle comprend toujours aussi la *non-sélection* des thèmes. Elle concerne en premier lieu « le monde restant », totalement indéterminé, mais elle peut aussi avoir dans certains cas des conséquences politiquement fatales si la pression en faveur d'un thème donné s'accumule. Il suffit de prendre le cas de la non-thématisation (de la gravité) du problème racial aux Etats-Unis, que ce soit dans les débats du Congrès⁵⁵ avant la guerre de Sécession ou dans la presse du XX^e siècle⁵⁶.

Cette brève présentation, qui aurait besoin d'être complétée et explicitée, peut donner l'impression que l'opinion publique n'est rien d'autre que le résultat du mode de fonctionnement des médias. On pourrait dire alors que les médias produisent ce que la politique doit considérer ensuite comme l'opinion publique et exercent ainsi une influence considérable (certains diraient : un pouvoir) en politique. Mais cela serait certainement faux, ou à tout le moins très partial. D'une part, les médias ne servent pas *seulement* à produire le médium de l'opinion publique. Ils servent aussi à faire connaître des intérêts, notamment par la publicité commerciale, et à divertir, c'est-à-dire à produire de l'information sur le mode du jeu, de l'imagination, de la fiction. D'autre part, l'opinion publique ne naît pas seulement dans les médias. Cette description ne tiendrait pas compte du fait que le milieu politique utilise lui-même l'opinion publique et, de ce fait, la reproduit lui aussi, afin de disposer d'un médium, dans lequel il peut opérer au niveau de l'observation de deuxième ordre et s'observer *lui-même* (et non comme un observateur de premier ordre, en l'occurrence les médias). En ce qui concerne l'opinion publique, le milieu politique fournit souvent aux médias des informations préparées et triées à l'intention de l'opinion publique. Comme toujours, il faut ramener les simples hypothèses de causalité à des processus d'attribution. A ce niveau d'observation de deuxième ordre, le champ politique a une relation autonome (mais pas indépendante) avec l'opinion publique. Un homme politique dont les actes seraient mal jugés par l'opinion publique aurait tort d'en chercher la cause dans les médias (bien que cela soit aussi possible). On attend de lui qu'il observe ses propres actions dans le contexte de l'étant observé, et agisse à cet égard avec adresse ou maladresse, avec bonne ou mauvaise fortune. Il pourrait s'entendre avec

55. Cf. Holmes (S.), « Gag Rules or the Politics of Omission », in Elster (J.), Slagstadt (R.), eds., *Constitutionalism and Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

56. Cf. Johnson (P.), Sears (D.), « Black Invisibility: The Press and the Los Angeles Riot », *American Journal of Sociology*, 76, 1971. Les troubles du printemps 1992 en sont une autre preuve. Il va de soi qu'on ne peut pas considérer les troubles eux-mêmes comme la conséquence d'une conspiration du silence, mais on peut les imputer au manque de préparation de la classe politique.

la presse pour qu'elle reste discrète, ce qui peut imposer (comme on l'a vu par exemple pendant la guerre du Golfe) une censure assez efficace, mais lorsque l'information est rendue publique, commentée et devient l'objet de l'observation des observateurs, son effet est un effet politique et c'est en tant que tel qu'il faut en prendre la responsabilité... ou en tirer profit.

Les médias sont spécialisés dans la diffusion de l'information, ils produisent donc surtout de la redondance. Ils permettent de supposer, sans autre forme de vérification, que chacun sait (ou pour rester dans l'indéterminé, beaucoup savent) ce qui a été communiqué. Ils génèrent et revisitent principalement tous les schémas, dont on peut supposer que les autres comprendront, si on les emploie, de quoi il est question. Mais la redondance de l'information est l'une des conditions de l'autoorganisation des systèmes, qui peuvent retraiter sélectivement le savoir que l'on suppose disponible et le diffuser par les médias qui les présenteront comme de nouvelles informations.

C'est pour cette seule raison qu'il est pertinent de qualifier le médium de l'opinion publique de couplage structurel entre médias et politique. Ce couplage structurel est à double face, comme toujours dans les systèmes fonctionnels. D'une part, il ne serait pas possible d'expliquer, sans tenir compte des médias, l'évolution structurelle à long terme du système politique, même si celle-ci résulte d'une autoorganisation. D'autre part, les médias ont besoin de la politique, comme du sport, des entreprises et de la Bourse, ou encore de la mise en scène des intellectuels par eux-mêmes, qui leur fournisse sans arrêt de la « matière » qui peut être sérialisée et transformée en récits thématiques.

Le couplage structurel intègre la compatibilité totale avec l'autopoïésis des systèmes couplés et un refus de l'idée d'une gouvernabilité externe efficace. Le couplage structurel en tant que tel reste invisible dans les systèmes, il ne contribue à aucune opération. Il ne fait que transmettre des irritations auxquelles le système irrité réagit en faisant jouer les possibilités de sa propre autoorganisation : le système politique réagira ainsi de manière politique. Et le substrat du médium est tout aussi invisible que le couplage. Seules les formes produites dans le médium « font l'histoire » et contribuent en même temps à reproduire ce dernier.

Ces réflexions n'excluent pas qu'il puisse y avoir une « presse politique » qui sélectionne ses informations (ou les formule adroitement, ou les censure) en vue d'obtenir un effet politique, et aussi une presse qui peut menacer d'user de cette possibilité pour obtenir autre chose. Mais dans ce cas, la presse agit elle-même de manière politique et donc dans le système politique. Elle doit résoudre pour son propre compte le problème du couplage structurel et voir comment elle peut fonctionner malgré tout efficacement et de manière crédible dans le contexte d'une organisation qui fait partie du système de la

communication de masse. Ici encore, elle ne disposerait que de l'opinion publique comme médium pour observer comment elle est observée. Ceci corrobore du reste notre thèse, selon laquelle il ne peut y avoir de contrôle organisationnel centralisé de la production de la communication politique, mais que la politique ne peut cependant être reproduite qu'en relation avec la politique, de manière autopoïétique.

La description de l'opinion publique comme un médium permettant au système politique d'observer ses propres observations sur le mode d'observation de deuxième ordre pourrait donner l'impression de reprendre et de corroborer, sous une nouvelle formulation, la vieille idée d'une position dominante de l'opinion publique dans la société. Ce n'est pourtant pas le cas. Il est vrai que cette formulation est la seule à même de montrer à quel point ce mécanisme est indispensable dans la société moderne : sans lui, la politique ne pourrait pas fonctionner sur le mode d'observation du deuxième ordre et ne serait rien de plus que l'exercice direct du pouvoir et des intérêts. Rappelons toutefois que nous n'accordons au système politique aucune « suprématie » dans la société et que nous ne pouvons pas lui reconnaître non plus d'effets directs sur l'autopoïésis des autres systèmes fonctionnels. Il faut donc prendre en compte le fait que d'autres systèmes fonctionnels opèrent aussi sur le mode de l'observation de deuxième ordre et ont développé pour cela d'autres dispositifs. Les observations (de troisième ordre !) orientées sur le système politique doivent donc être complétées.

Le système économique dirige les observations de deuxième ordre par le biais du marché. Il est connu, aujourd'hui, que la formation des prix du marché n'a pas encore aboli les processus de décision internes aux entreprises, mais elle permet d'observer comment les autres observent le marché. Dans le milieu scientifique, ce rôle est dévolu aux publications : lorsqu'il publie, le chercheur doit montrer qu'il observe les publications des autres, se tient au courant de l'état de la recherche et y ajoute sa contribution propre pour s'exposer ainsi aux critiques et devenir lui-même un objet d'observation. Sans cette mise en contexte de soi-même, les « idées », si intéressantes et novatrices soient-elles, n'ont aucune chance. Même le système juridique, lorsqu'il interprète et argumente, fait référence à d'autres décisions concernant des cas similaires (ou différents), qu'il s'agisse de décisions du législateur ou de décisions d'autres tribunaux. On est libre, dans une certaine mesure, de faire entendre sa propre voix, en qualifiant des cas de similaires ou différents. C'est précisément ce qui est résumé dans le double principe judiciaire, selon lequel les cas similaires sont traités de manière similaire et les cas différents de manière différente. Aujourd'hui, ceci ne découle plus, selon le principe du droit naturel, de la nature de l'affaire, mais d'un réseau circulaire de règles (y compris dans la *common law* : *rationes decidendi*) et de cas, dans lesquels un observateur observable

intervient avec ses propres différenciations ou se joint à l'exercice. Même dans la famille, depuis qu'il n'y est plus question de rôles mais d'amour, on est en présence d'une observation de deuxième ordre. Chacun doit orienter son propre comportement de manière à être observé par les autres membres de la famille, mais aussi en fonction de la manière dont il est observé. Cette attitude n'évite naturellement pas les conflits ; elle autorise bien au contraire des stratégies subtiles et blessantes puisque chacun sait que l'autre sait ce qu'il fait.

On pourrait multiplier les exemples, évoquer le sport ou l'éducation, ou encore les cas limites comme le système de santé publique ou le système religieux dans lequel l'observation de deuxième ordre est externalisée et universalisée, car transférée à Dieu. Mais il faudrait alors se lancer dans l'étude approfondie d'autres systèmes fonctionnels. Dans le contexte qui nous préoccupe ici, il suffit de signaler l'intégration de ce mode d'observation de deuxième ordre à tous les niveaux de la société. On peut donc supposer que ce mode d'observation, très exigeant du point de vue évolutionniste, mais en même temps spécialisant et universalisant, est devenu une habitude, (habitude au sens psychique, mais aussi comme condition de l'intelligibilité de la communication) au point qu'on peut compter dessus et que l'on remarque ceux qui ne satisfont pas aux exigences correspondantes.

La situation est la même dans les domaines que l'on pourrait qualifier de discours intellectuel de la modernité ou de formation de formes dans le médium général de l'intelligence⁵⁷. Ici encore, il s'agit de descriptions de descriptions, et d'une innovation qui tourne à la vénération du Veau d'Or du « point aveugle ». Ce culte porte le nom de « critique ». Il exige un déplacement permanent du point aveugle, permettant de voir ce que les autres ne voient pas, cette métamorphose générale de latences en contingences, qui repousse dans l'inobservable les marches⁵⁸ que sont le « sujet » et le « monde ». Cela aussi devient une habitude, de sorte que celui qui ne peut ou ne veut pas participer est exclu. Il lui reste alors encore l'option de la religion.

La « culture politique » de la démocratie encourage manifestement cette mentalité et se laisse porter par elle. La politique exige, et elle est en cela en adéquation avec les autres secteurs de la société, une conversion sociale permanente des expériences primaires. Dans la société moderne, elle est assurée que cette conversion est comprise et pratiquée. Plus que dans tout autre domaine, on peut deviner ici le fondement de la politique, ce

« *invioled level* » continuellement reproduit, qui est décrit par des valeurs fondamentales et autres formules de légitimation... et dissimulé par la description.

Pourtant, contrairement à ce que postule Baudrillard⁵⁹, le résultat n'est pas que tout se déroule au seul niveau de la représentation, que tout est devenu communication. L'expérience de l'opacité concomitante, s'infiltrant dans toute chose, vient contredire cette thèse, de même que l'incapacité des systèmes, qu'ils soient psychiques ou sociaux, à abolir la différence entre référence à soi et référence à l'autre et à la réduire à un niveau de paraître sans être qui n'aurait qu'à cacher qu'il n'y a rien à cacher. Mais ce qui paraît suspect aujourd'hui, c'est la prétention de la politique ou de la publicité commerciale à un mode de communication qui signifierait que ce qu'elle veut dire dans la communication pourrait signifier plus que ceci : une simple observation de deuxième ordre. « Le problème n'est pas tant que les présidents deviennent acteurs ou des acteurs présidents, mais que l'espace public se méfie, avec raison, des présidents qui veulent être plus que des acteurs sur la scène publique⁶⁰ ».

Dans la mesure où l'organisation de l'Etat et d'autres organisations politiques, notamment les partis politiques, se coordonnent constamment et échangent constamment du personnel, ce qui restreint fortement l'*agenda setting* et donc les thèmes politiques, le besoin d'une périphérie plus large se fait sentir, qui se distinguerait de ce centre élargi qu'est « l'Etat corporatif », par une plus grande instabilité, mais aussi par une plus grande ouverture d'esprit pour des thèmes estimés négligés. La différenciation centre/périphérie du système politique s'adapte à l'exigence post-libérale d'universalité du système politique et il devient alors possible de thématiser jusqu'à l'exclusion de certains thèmes.

Ce concept prend la forme de ce que l'on appelle les nouveaux mouvements sociaux⁶¹. On retiendra d'abord ici que les mouvements sociaux ne sont ni de simples interactions entre coprésents, ni de simples organisations de masse d'un type particulier. Ils se distinguent plutôt selon des intérêts thématiques, associés à des intentions de manifestation et de protestation, et compensent par leurs plaidoyers l'indétermination de leur appartenance. Un noyau dur peut finir par se constituer, des réunions régulières peuvent être organisées avec débats sur les thèmes et les stratégies, mais il ne s'agit pas de critères d'identité dans l'autoperception du mouvement. On s'en remet à l'impact du thème et à l'insuffisance de la

57. Sur la question de l'existence d'un tel médium général, cf. aussi Luhmann (N.), « Gibt es ein System der Intelligenz ? », in Meyer (M.), dir., *Intellektuellendämmerung ? Beiträge zur neuesten Zeit des Geistes*, Munich Hanser, 1992.

58. Marche est employé au sens historique ici : *Grenzmarken*, en allemand (NDT).

59. Baudrillard (J.), *Simulacres et simulation*, Paris, Galilée, 1981.

60. Roberts (D.), *Art and Enlightenment. Aesthetic Theory after Adorno*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1991, p. 205.

61. Cf. pour plus de détails, Luhmann (N.), *Protest. Systemtheorie und soziale Bewegungen*, (publié par K.-U. Hellmann), Francfort s. M., Suhrkamp, 1996.

réaction officielle, élément de ralliement qui donne naissance au mouvement. Il faut donner l'illusion et agir comme si l'appel et la protestation émanaient de l'opinion même.

Il est ainsi significatif que le mouvement cherche à agir par l'entremise du médium de l'opinion publique. Cela n'exclut en aucune manière de formuler des propositions ou d'interpeller des personnalités influentes, mais ces activités ont plutôt pour but de conserver la cohésion du mouvement par la reproduction de la communication. Elles servent souvent aussi de prétexte ou de *story* qui permettront de se frayer un chemin dans l'opinion publique. Comme tous les militants politiques, les mouvements sociaux observent eux aussi l'opinion publique et les autres et eux-mêmes dans ce médium. L'important est de se rendre visible et de le rester, que ce soit par des manifestations ou par des actions spectaculaires de désobéissance civile.

Grâce à toutes ces caractéristiques (que nous n'avons pas besoin d'approfondir), les nouveaux mouvements sociaux cadrent parfaitement avec ce lieu du système politique que nous appelons « nouvelle périphérie ». La différence centre/périphérie doit être conservée, d'où une forme d'expression utilisant les exhortations et les protestations, et non la prise de responsabilités. Il est du ressort des autres (ce que l'on peut aussi comprendre comme le respect de la démocratie électorale officielle) de reprendre les idées du mouvement, de leur donner une forme administrative et de les mettre en pratique. Il peut naturellement y avoir des échanges de personnel « transfrontières » : le mouvement peut tenter de placer ses partisans dans les partis politiques, l'administration de l'Etat ou les collectivités locales, tandis que les organisations établies peuvent chercher à débaucher les cadres du mouvement. Mais ces mouvements de personnel n'ont de sens que dans la mesure où la différence centre/périphérie reste maintenue.

A la périphérie, on peut se permettre d'être plus souple. On peut s'appuyer sur le pouvoir d'attraction des thèmes sans devoir inclure toutes les conséquences de leur mise en pratique. Des protagonistes peuvent apparaître, sans savoir qui va se joindre à eux, ni pour combien de temps. Une entreprise peut être considérée comme réussie dès lors qu'elle parvient à imposer un thème dans l'opinion publique. Les mouvements suivent typiquement une trajectoire qui peut échouer par excès de succès ou simplement par échec : dans un cas ils sont dépossédés de leur thème, dans l'autre, le mouvement perd ses adhérents. Dans un cas, les partis ou même l'administration publique s'emparent du thème pour l'intégrer aux tâches courantes, dans l'autre, les adhérents du mouvement n'ont aucune perspective de réussite. Mais du point de vue de la théorie des systèmes, le succès et l'échec ne sont pas les critères décisifs de l'évaluation des mouvements sociaux. Au contraire, il est plus intéressant d'observer

comment s'opère le glissement de la différence centre/périphérie, et comment des formes complémentaires, des systèmes sociaux indépendants, viennent élargir un *establishment* politique concentré à l'intérieur du système politique.

Ce positionnement à la périphérie du système politique ne permet apparemment pas aux mouvements sociaux de se doter d'une hiérarchie (voire d'une stratification) et de différences de rang. Ils ne peuvent pas non plus se prévaloir d'un rang social prédonné, d'une « origine » de leurs adhérents, ni constituer des hiérarchies de positions comme les organisations. Au contraire, ils reproduisent en interne le schéma de différenciation entre centre et périphérie. Il existe une sorte de noyau central, mal délimité et de composition très fluctuante, qui s'implique davantage dans le mouvement, entretient des contacts personnels, se réunit, discute de stratégies, établit des contacts avec l'extérieur et, en conséquence, est mieux informé. A la périphérie du système, on trouve les adhérents, à qui on peut s'adresser et que l'on peut parfois activer, des individus qui répondraient à un appel (du moins peut-on le supposer). Sans périphérie, cette forme de différenciation n'existerait pas et il n'y aurait donc pas de centre. En dernier ressort, le mouvement compte sur un nombre suffisant de sympathisants favorables à ses objectifs mais qui ne s'engageraient pas nécessairement pour la cause. En supposant l'existence de ce cercle de sympathisants, le mouvement peut éviter l'isolement et entretenir l'idée qu'il traite d'intérêts généraux. C'est d'ailleurs également vrai chez les nouveaux mouvements sociaux de troisième génération, ces mouvements xénophobes qui poussent la désobéissance civile au-delà des limites habituelles, et qui se nourrissent de l'idée que le public approuve, ouvertement ou secrètement, leurs agissements⁶².

Que les mouvements sociaux se forment spécifiquement en fonction de thèmes ou non, on peut constater, dans l'ensemble, que l'opinion publique a tendance à privilégier les thèmes à connotation positive, tandis que le milieu politique a du mal à transposer ces thèmes dans ses décisions. C'est le cas par exemple de la thématique de l'Etat-providence, dont le financement est problématique. C'est le cas aussi des droits de l'homme et autres valeurs humanitaires, notamment en politique internationale⁶³. Autrement dit, il semble qu'il existe des lignes de fracture classiques entre l'opinion publique

62. On reconnaît que l'on est ici en présence d'un nouveau type de nouveau mouvement social notamment par la motivation que donnent les partisans de cet activisme criminel lorsqu'on les interroge : la haine de l'étranger, comme si celle-ci leur permettait d'intégrer leur comportement dans un contexte de normes et de valeurs.

63. Cf. Ferry (L.), *L'homme-Dieu ou le Sens de la vie*, Paris, Grasset, 1996, not. p. 199 et suiv. Ferry parle du « donjuanisme de la charité » et de « la justification de soi par le malheur des autres » (p. 206).

et la politique. L'opinion publique reste confinée dans ses bonnes intentions, sans se soucier de la difficulté de leur réalisation politique.

En résumé, on pourrait peut-être dire qu'un système politique central très réticulé, qui comprend la démocratie représentative exclusivement comme un règlement intérieur, suscite la formation d'une périphérie plus large. De par sa forme de différenciation, le système a besoin d'une périphérie, à laquelle le système pourra s'ajuster, mais pas nécessairement que celle-ci fonctionne et qu'elle puisse s'intégrer sans heurt dans la politique.